

CE QUI N'EST PAS ACCESSIBLE N'EST PAS PUBLIC ***Une nouvelle recherche financée par le CRSH (SAVOIR) vise à mieux comprendre pour mieux remédier au manque d'accessibilité des édifices et des lieux publics dans le contexte canadien***

Coordonnée par la **Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et qualité** de l'Université de Montréal ([Prof. Jean-Pierre Chupin](#)) ce projet reçoit un financement de 412 000\$ du **programme SAVOIR du CRSH** (2026-2031). L'approche interdisciplinaire rassemble des chercheurs en design d'intérieur de l'Université de Montréal ([Dr Olivier Vallerand](#), [Prof. Carmela Cucuzzella](#)), en architecture de paysage de University of Toronto ([Prof. Rob M. Wright](#)) et en planification urbaine de Toronto Metropolitan University ([Dr Samantha Biglieri](#)).



Résumé

Il est désormais prévisible que tous les bâtiments publics ne seront pas accessibles d'ici 2040, malgré l'adoption de la **Loi canadienne sur l'accessibilité** (LC 2019, ch.10). En reproduisant des barrières qui excluent de fait les personnes en situation de handicap, ces lieux ne peuvent pas remplir leur rôle « public ».

Contrairement aux progrès réalisés en matière d'environnement et de durabilité, le manque de compréhension des implications spatiales des expériences liées aux handicaps et aux besoins particuliers reste un obstacle majeur aux réponses éducatives, pratiques et politiques dans toutes les disciplines de l'environnement bâti. Nos recherches antérieures ont démontré comment les prix d'excellence et les concours influencent les définitions de la qualité en architecture, en design d'intérieur, en architecture de paysage et en urbanisme.

Nous émettons l'hypothèse que les concours et les prix reflètent encore des préjugés culturels et comportementaux et ne soutiennent pas les exigences de la Loi sur l'accessibilité. Les

représentations des usagers restent ancrées dans une vision du monde où le corps humain est idéalisé et normalisé par des images simplistes dont la neurodiversité est remarquablement absente. Nous proposons de rendre explicites ces barrières idéologiques et procédurales, en les théorisant à travers une série d'analyses comparatives de projets de concours et de prix d'excellence dans le contexte canadien.

À l'aide de deux bases de données constituées par notre équipe ([Catalogue des Concours Canadiens](#) et [ArchiQualiData](#)), la recherche se concentre sur une quarantaine de situations à différentes échelles de l'espace public identifiées dans des institutions canadiennes, telles que : des édifices culturels, des bibliothèques, des centres sportifs, des écoles publiques, des parcs publics et des centres civiques. De façon contradictoire, ces situations soulèvent des questions d'accessibilité à des degrés divers, bien qu'elles répondent aux exigences des normes et standards en vigueur. La recherche implique une analyse comparative qualitative des projets, celle des cadres théoriques, mais également un inventaire des approches et lacunes éducatives, ainsi que la collecte d'expériences vécues par un groupe de référence selon 4 axes :

- Axe 1 (POLITIQUES) – Le problème des normes d'accessibilité en tant que références en matière d'accès (Coordonné par Jean-Pierre Chupin et Samantha Biglieri)
- Axe 2 - (THÉORIES) – Repenser les représentations et les concepts d'accessibilité au prisme de la qualité inclusive (Coordonné par Olivier Vallerand et Jean-Pierre Chupin)
- Axe 3 (MÉTHODES) – Améliorer les méthodes d'évaluation et de mesure de la qualité inclusive à travers l'expérience vécue. (Coordonné par Samantha Biglieri et Olivier Vallerand)
- Axe 4 (PÉDAGOGIES) – Sensibilisations et formations académiques aux barrières comportementales et à la valeur sociale des environnements sans obstacle (Coordonné par les professeurs Carmela Cucuzzella et Rob Wright)

Pour traiter ce phénomène complexe, l'équipe combine une expertise multidisciplinaire dans les domaines de la théorie de l'architecture, du design thinking, des études de genre et des théories queers, des études urbaines et de la recherche en paysage. Notre équipe a acquis une reconnaissance internationale pour son travail sur les concours et les prix d'excellence. Deux subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation ont permis la mise en place d'infrastructures numériques pour la documentation qui serviront au recoupement comparatif et qualitatif de données spécialisées qui sont offertes en libre accès.

Cette étude entend contribuer à une meilleure compréhension des limites des normes, des standards et des politiques liées à l'accessibilité. Elle appelle à une sensibilisation accrue dans l'éducation des concepteurs et conceptrices, dans la formation des fonctionnaires chargés des marchés publics, et de façon générale, dans la sensibilisation accrue des membres des jurys de concours et de prix dans tous les domaines de l'environnement bâti.

Pour toute information complémentaire :

Public Exclusions: Understanding and Addressing the Inaccessibility of Public Buildings and Places in the Canadian Context

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada INSIGHT Grant (#435-2026-1072):

- [Jean-Pierre Chupin](#), Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et qualité
- [Samantha Biglieri](#)
- [Olivier Vallerand](#)
- [Carmela Cucuzzella](#)
- [Rob M. Wright](#)